

Trafic de poids lourds à Melun :
Une préoccupation partagée, une réponse à construire collectivement

Le Département de Seine-et-Marne partage les préoccupations légitimes du maire de Melun face aux nuisances créées par l'important trafic de poids lourds : pollution, bruit, congestion routière, insécurité. Le constat est clair et étayé par une étude rigoureuse réalisée conjointement par la Préfecture, l'agglomération de Melun Val de Seine et le Département.

Toutefois, une interdiction totale, sans coordination, risquerait de déplacer le problème sur les communes voisines. Le Département appelle à une réponse concertée, pragmatique et adaptée aux réalités du territoire.

« Nous partageons l'exaspération des habitants de Melun face aux nuisances liées au passage massif de poids lourds dans leur ville. Les impacts du trafic de transit sont bien réels. L'étude menée par la Préfecture en lien avec l'agglomération de Melun Val de Seine et le Département, en confirme l'ampleur.

Toutefois, si nous respectons la décision du Maire d'interdire toute circulation de transit poids lourds dans Melun, quelle que soit l'heure de la journée, nous nous inquiétons de ses conséquences. Un grand nombre de ces poids lourds ont pour origine ou destination le bassin de Fontainebleau ou les zones d'activités proches de Melun. Pour ces véhicules, l'allongement de trajet sera tel qu'ils éviteront les autoroutes A5 ou A6 et privilégieront des itinéraires plus directs, passant par des routes départementales non adaptées à ce type de trafic. Cela risque d'engendrer de nouvelles nuisances dans d'autres communes.

Nous devons donc avancer avec méthode, responsabilité et esprit de dialogue. La réalisation d'un contournement routier de Melun est aujourd'hui hors de portée, compte tenu de son impact environnemental. C'est pourquoi nous croyons à une solution plus fine, coconstruite avec les transporteurs, les acteurs économiques, et l'ensemble des collectivités concernées. Il faudra probablement adapter les restrictions selon les heures de la journée, la nature des transports, ou encore le tonnage des camions.

C'est tout l'enjeu de l'étude en cours, que le Département continuera de porter activement dans les semaines à venir. Pour Melun, et pour l'ensemble du territoire. »

Jean-François Parigi

Président du Département de Seine-et-Marne